



ENSEMBLE!

MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE
DE GAUCHE, ECOLOGISTE ET SOLIDAIRE

L'Édito

Vous avez dit régulation ?

L'Assemblée Nationale a voté en première lecture une proposition de loi régulant l'installation des médecins. Elle a été adoptée par une écrasante majorité des député·es présent·es contre l'avis du gouvernement. Cette initiative était soutenue par 1500 élu·es confronté·es aux déserts médicaux. Elle soumet l'installation des médecins à une autorisation délivrée par les Agences Régionales de Santé. Autorisation **de plein droit** dans les territoires sous-dotés (87 % de l'Hexagone) et conditionnée à la cessation d'activité d'un praticien pratiquant la même spécialité dans les territoires normalement dotés. Accessoirement, la loi supprime la majoration de tarif pour les patients n'ayant pas de médecin traitant, instaure un indicateur territorial de l'offre de soins et rétablit l'obligation de permanence des soins.

Il n'en aura pas fallu plus pour que les lobbies de la médecine libérale entrent en rébellion et hurlent à la « soviétisation » du système de santé. Ces lobbies oublient un peu vite qu'ils sont à l'origine en 2002 de la suppression des gardes obligatoires ainsi que du numérus clausus dans le nombre de médecins à former à l'université. Si l'exercice de la médecine de ville est le plus souvent « libéral », son financement est largement socialisé au travers de la Sécurité Sociale ! Ce qui implique quand même quelques obligations à l'égard de la Société. La contre-attaque ne s'est pas faite attendre : le Sénat a engagé l'examen d'une proposition de loi concurrente – soutenue, elle, par le gouvernement – beaucoup moins contraignante.

Sans doute, la régulation de l'installation des médecins ne réglera pas tous les problèmes d'accès aux soins. Mais un premier jalon est ainsi posé. Il conforte les nombreuses luttes menées pour un système de santé répondant aux besoins de la population et pour une Sécurité Sociale solidaire.

L'écoute des maires (ruraux notamment), des collectifs de défense des services publics et du Tour de France de la Santé serait un précieux atout pour les mobilisations

Contre les licenciements, une autre politique !

Depuis la fin 2024, des plans de destruction d'emplois s'enchaînent : des dizaines de milliers de postes menacés (180 000 selon la CGT). Cela touche l'industrie chimique, l'automobile (équipementiers et sous-traitants), la grande distribution (Auchan, Casino...habillement). S'ajoutent - moins visibles - les faillites de PME par des difficultés de trésorerie et/ou les baisses du pouvoir d'achat. Le budget d'austérité provoquera des vagues de licenciements - aussi importantes que dans l'industrie – chez les précaires du public, les salarié·es du secteur associatif et de l'économie sociale...



Le chômage à temps plein repart à la hausse. C'est le résultat de la crise de la mondialisation capitaliste qui change les "chaînes de valeur et de production" (pour nombre de produits manufacturés), des guerres qui bouleversent la division internationale du travail (l'énergie en Europe). Tout ceci va être aggravé par le trumpisme. Ces facteurs, dits "externes", imposeraient une "solidarité nationale", des "efforts pour tous et toutes". Mais c'est le produit

des choix stratégiques du patronat : priorité aux dividendes sur tout le reste (Michelin : 1,4 milliards versés), favorisés par les politiques pro-business de Macron (180 à 200 milliards d'aides par an).

Une réponse alternative à la crise :

- soutenir les mobilisations syndicales contre les plans de licenciement et exiger nationalement un moratoire sur les licenciements. Il pourrait s'accompagner de mesures : renforcer la loi "Florange" qui impose la recherche d'un repreneur, favoriser les reprises par les salarié·es (SCOP, comme Duralex ou SCIC), « nationalisation » ou prise de contrôle public, loi visant à encadrer le licenciement économique et interdire les licenciements dits "boursiers"... Ça pourrait faire l'objet d'une conférence sociale avec l'Intersyndicale qui débattrait aussi d'un plan qui réponde aux défis environnementaux. En attendant les patrons doivent garantir les salaires.

- Les travailleurs-euses ne doivent pas subir les conséquences des gestions dont ils/elles sont exclue-es. Une conférence sociale doit être une exigence face à la montée de la précarité, aux changements de l'emploi, aux discontinuités des carrières, aux demandes de formation. Nous soutenons les syndicats et les associations pour l'abrogation des réformes de l'indemnisation chômage et leur revendication de sécurisation des parcours professionnels. Le développement de la pauvreté pèse lourd : un plan d'urgence avec l'augmentation à 1200€ des minimas sociaux est une priorité.

- Le budget d'austérité est un budget de licenciements. Son adoption par le 49-3 ne signifie pas la fin de notre refus des économies budgétaires au dépens des services publics et des biens communs : un budget rectificatif peut être mis en place en s'appuyant sur les possibilités de prendre l'argent là où il est : les dividendes, les entreprises qui font du profit et les patrimoines qui se sont largement accrus.

D'un 13 mai, l'autre



Le 13 Mai 1968 doit se comprendre comme le début de la seconde phase des « événements » de mai juin 1968 une phase qui voit la France paralysée par les grèves avec occupation d'usines. **Il fait suite à l'apogée de la révolte étudiante** (voir Lettre du 19 mars, « Le mouvement du 22 mars 1968. Les étudiants comme détonateur ») qui s'est produit dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 mai (« **la nuit des barricades** »). Le 10 les étudiants et lycéens occupent en effet le quartier latin et dressent, notamment rue Gay-Lussac, des barricades au nombre de plusieurs dizaines.

La fin des négociations déclenche dans la nuit un **assaut des forces de l'ordre dont l'extrême violence est répercutée par les médias**. **Le poids des mots** - les radios ont joué en direct un rôle primordial - et **le choc des photos** - le spectacle de désolation des rues du Quartier latin après l'affrontement nocturne - secouent l'opinion et renforcent la

détermination des syndicats.

Le **lundi 13 mai**, à l'appel des syndicats, 500 000 manifestants battent le pavé dans Paris et probablement 1 million en province. Mais le plus important est ce qui s'ensuit car le mouvement se poursuit et **dès le 14 mai se déclenche, avec 7 millions de grévistes c'est la plus grande de l'histoire sociale notre pays, une grève avec occupation d'usines**. Bientôt contrôlée par les syndicats qui isolent les ouvriers des étudiants, elle ne fait que s'étendre dans les jours qui suivent et paralysent le pays pour plus d'un mois.

Ce mouvement débouche certes sur des avancées sociales (accords de Grenelle, 27 mai, mais aussi sur une reprise en main politique du fait d'une dissolution (30 mai) ayant comme issue un raz-de-marée gaulliste aux législatives (29-30 juin). **Libération de la parole et initiative ouvrière ont débouché sur un besoin de retour à l'ordre et sur des élections de la peur**.

De Gaulle sort donc apparemment vainqueur, mais apparemment seulement car, un an plus tard, mis en échec sur un referendum (un suicide ?) sur la réforme régionale et la réforme du Sénat il démissionne le soir même (27 avril 1969). La droite traditionnelle - ses représentants ont appelé à voter non - s'est débarrassée de celui dont elle a jugé que son rôle était désormais terminé. Appelé par le Président Coty à former le gouvernement (29 mai 1958) dans le contexte de la crise de la 4^{ème} République et de la guerre d'Algérie, il devait son retour au **coup d'état du 13 mai 1958 à Alger** qui avait exigé de recourir à « l'homme providentiel ».

« 10 ans ça suffit » scandaient les manifestants le 13 mai 1968.

Non à la participation d'Israël au Salon du Bourget 2025

Pétition initiée par Stop Arming Israël France et soutenue par plus de 145 organisations

Du 16 au 22 juin 2025, l'aéroport du Bourget, situé au nord-est de Paris, accueillera la 55^e édition du Salon International de l'Air et de l'Espace (SIAE), aussi connu sous les noms de Salon du Bourget ou de Paris Air Show. Organisé par le GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales), **le salon du Bourget est l'un des plus grands événements mondiaux de l'industrie aéronautique et spatiale**.

Véritable vitrine internationale pour les industriels, le Salon est également apprécié du grand public pour ses démonstrations en vol. **Mais derrière cette façade bon enfant se cache un salon d'armement**, auquel participent activement les acteurs du secteur militaire, qui s'y retrouvent pour **acheter et vendre toutes sortes de drones, satellites, avions de combat et missiles**.

Depuis le début de l'offensive sur Gaza, la participation d'Israël aux différents salons d'armement français est légitimement remise en question. [...] **Au moins 9 exposants israéliens sont annoncés sur le site officiel du SIAE 2025**. Parmi eux, des géants de l'industrie d'armement israélienne, tels que Rafael Advanced Systems, Israel Aerospace Industries et Elbit Systems, mais aussi le ministère des armées israélien. **À ceux-ci s'ajoutent de nombreuses entreprises françaises et internationales connues pour vendre des armes à Israël**, telles que

Lockheed-Martin, BAE Systems, Leonardo ou encore Thales.

La France et les organisateurs du Salon s'approprient donc à **offrir à un État accusé de génocide l'opportunité d'acheter les armes**

qui alimenteront ses offensives en cours et à venir, mais également de vendre ses propres produits « testés au combat » sur les populations civiles palestiniennes lors de l'offensive meurtrière qui continue aujourd'hui.

Autoriser Israël à participer à la 55^e édition du salon du Bourget, c'est **continuer d'alimenter la machine de guerre, mais aussi légitimer et récompenser les exactions commises par l'armée israélienne à Gaza**, en Cisjordanie, au Liban et ailleurs.

La France doit cesser de favoriser le commerce d'armement avec Israël, sous quelque forme que ce soit. Nous exigeons l'interdiction de toute participation israélienne lors du salon du Bourget en juin 2025.

[Cliquez pour suivre le lien vers la pétition](#)



ENSEMBLE! est un mouvement politique unitaire, pour une alternative au capitalisme et une écologie de rupture, pour le féminisme, l'antiracisme, l'internationalisme, l'altermondialisme et l'autogestion.

Pour nous contacter :

contact@ensemble-mouvement.com



ENSEMBLEmouvnt



Mouvnt_ENSEMBLE



mouvement_ensemble

